

Marseille, le 5 avril 2024

Objet : Contribution Convergence 13 à la concertation pour la création d'une ligne électrique 400 000 volts aérienne

Monsieur,

Les besoins d'électricité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vont connaître une augmentation considérable d'ici 2030. Cette tendance s'explique par la dynamique de transition énergétique engagée sur le territoire qui se conjugue avec un vaste mouvement de décarbonation de l'industrie locale. Cette très forte croissance des besoins électriques implique d'adapter le réseau électrique.

Dans ce cadre, en complément des travaux d'optimisation et de renforcement du réseau électrique actuel, RTE prévoit d'ici 2028 la création d'une nouvelle ligne électrique aérienne à 400 000 volts entre Fos-sur-Mer (13) et Jonquières-Saint-Vincent (30).

Créée dans les années 70, la Fos-sur-Mer a transformé le paysage économique de notre territoire. C'est une véritable zone d'activité économique industrielle composée de plusieurs parcs d'activités spécialisés qui regroupent la grande majorité des entreprises intervenantes pour la quinzaine de grands donneurs d'ordre du territoire.

Convergence 13

Convergence 13 porte, la communauté des associations des Zones d'Activités Economiques et Clubs d'Entreprises des Bouches-du-Rhône. Les Zones d'Activités Economiques concentrent à elles seules 40 000 entreprises et plus de 250 000 emplois privés.

Créée à l'initiative de l'Upe 13 et de la CCI en 1972, c'est un véritable collectif d'associations qui partage une vision commune, qui assure un rôle d'intermédiation avec les pouvoirs publics, les acteurs économiques ou tout autre organisation départementale économique ou politique sur des sujets/dossiers communs et qui favorise la solidarité et le partage d'expériences entre ses membres.

Ainsi, sur le périmètre de la ZIP de Fos-sur-Mer, Convergence 13 compte parmi ses adhérents les représentants des associations de zones d'activité concernées ; le **Groupe des Entreprises Ouest Berre** (GEOEB) qui fédère les parcs d'activités d'Ecopolis, de Croix-Sainte Caronte, de Technopolis, de la Grand'Colle ainsi que de la ZAC des Etangs à Saint Mitre les Remparts mais aussi l'association de **Ouest**

Provence Entreprises (OPEN) qui intervient auprès des entreprises des zones d'activité de Lavalduc à Fos, du Tubé à Istres et des Molières à Miramas et, également, le **Club des entrepreneurs de Châteauneuf la Mède**.

Plus éloignées mais directement concernées par l'activité industrialo-portuaire, les associations de **Vitropôle** qui fédère les entreprises de Vitrolles, de Marignane, de St Victoret ou des Pennes-Mirabeau, la **Fédération des entrepreneurs du pays Salonais** qui regroupe les parcs d'activité de Berre, de Salon-de-Provence, de Sénas, de Pélissanne, de Rognac, de Velaux, de Lançon de Provence ou de Saint Chamas.

Nous avons la chance, sur ce territoire, d'accueillir de nouveaux projets qui viendront opérer aux côtés d'une industrie plus traditionnelle avec laquelle des synergies pourront se créer et nourrir un écosystème économique vital pour le développement et l'emploi sur notre région.

Les associations de zones d'activité économiques de notre département, véritables poumons d'activités, sont capables d'accueillir les entreprises intervenantes ainsi que les emplois qui seront induits par ces projets industriels à venir.

C'est pourquoi, pour que les industries annoncés sur le périmètre de la Zip de Fos-sur-Mer puissent s'installer, nous avons bien compris que l'alimentation en énergie décarbonée doit être redimensionnée. La construction de la ligne THT de RTE répond à cette exigence.

C'est pourquoi, afin de maintenir et développer l'activité économique sur nos parcs d'activités, Convergence 13 soutient sans réserve le projet de ligne THT proposé par RTE.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Michel SOUCHON
Président

Convergence 13 porte la communauté des associations des zones d'activité économiques et clubs d'entreprises des Bouches-du-Rhône (40 000 Entreprises et 250 000 salariés du privé). Créée à l'initiative de l'Upe 13 et de la CCI en 1972, c'est un véritable collectif d'associations qui partage une vision commune, qui assure un rôle d'intermédiation avec les pouvoirs publics, les acteurs économiques ou tout autre organisation départementale économique ou politique sur des sujets/dossiers communs et qui favorise la solidarité et le partage d'expériences entre ses membres.